
SPORT ET THERMALISME

Dr Gilbert PERES

Chef du service de physiologie et médecine du sport, CHU Pitié Salpêtrière, Paris

Il y a plusieurs domaines d'application possibles du thermalisme à la pratique sportive. En fin de saison, en fin des compétitions, le sportif à haut niveau de performance se trouve souvent dans un état de fatigue générale avec surmenage et saturation. Les articulations sont douloureuses, raides, avec des microlésions qu'il va falloir essayer de réparer au plus tôt. L'équilibre nutritionnel est plus ou moins bien respecté.

Des publications, faites en particulier à Vittel et Vichy, montrent l'intérêt du thermalisme sur la récupération après l'effort et sur la prévention des accidents mineurs de type musculaire, ostéotendineux ou tendineux.

Des équipes sportives de haut niveau comme l'équipe de France de boxe, l'équipe féminine de ski alpin, ont été accueillies dans les stations thermales.

Il est intéressant de savoir ce que peut apporter le thermalisme dans la qualité et la rapidité de la récupération suite à un traumatisme sportif.

De nombreuses publications ont été faites dans différentes stations sur les séquelles de la traumatologie, les retards de consolidation osseuse, l'expérimentation animale il y a 30, 40 ans. Ce ne sont que des publications d'observations, ce ne sont pas des recherches véritablement menées.

L'algodystrophie peut être prise en charge dans les stations rhumatologiques qui traitent aussi la traumatologie, comme les problèmes de fibroses, d'ankyloses articulaires, etc...

L'intérêt de l'apport du thermalisme et de la rééducation fonctionnelle est illustré par les observations faites dans le service de rééducation fonctionnelle de l'hôpital de Bourbonne-les-Bains ouvert en 1989 et qui est mené par un médecin rééducateur, le Dr Morineau. Ce service est très bien équipé. Tous les patients qui y viennent en rééducation, bénéficient de rééducation en piscine thermale.

Les résultats sont intéressants car ce service a été un des services test pour la mise en place du P.M.S.I. avec le Ministère de la Santé et suivi informatique.

Ce service a une durée moyenne de séjour inférieure d'une dizaine de jours aux services de rééducation qui ne bénéficient pas du thermalisme. Grâce au P.M.S.I. et aux critères mis en place, les moyens de comparaison sont intéressants, le centre de Bourbonne ayant une population un peu plus âgée (65 ans) pour un âge moyen un peu inférieur à 60 ans dans les autres centres. On devrait plutôt constater une augmentation de la durée du séjour à Bourbonne or on a une diminution. On peut donc penser que l'apport du thermalisme n'est pas négligeable dans ce domaine.

Les médecins du service et les chirurgiens qui leur envoient les patients sont unanimes pour reconnaître le fort pouvoir régénérant de l'eau thermale sur le tissu conjonctif, pouvoir confirmé par l'absence d'escarres, le très faible taux de paraostéopathies après prothèse ou chirurgie et le très faible taux de fibroses péri-articulaires. La remise en appui, après ostéotomie par exemple, se fait quinze jours plus tôt après le passage dans ce service. Le thermalisme a donc une influence spécifique intéressante utilisable dans le domaine de la rééducation.

Le sportif étant un patient "pressé" par définition, a tout intérêt à bénéficier d'une rééducation en milieu thermal : réduction des délais de rééducation, des délais de remise en charge et limitation de manière très importante des complications secondaires, telles que algodystrophie, fibroses périarticulaires et ankyloses, etc...

La médecine du sport peut donc largement bénéficier du thermalisme.

Un mot de l'ostéoporose et de la reminéralisation où les études manquent ; aussi, une étude du métabolisme phosphocalcique, en double aveugle, est en cours à Bourbonne.

La recherche médicale en milieu thermal est insuffisante, elle coûte cher et les retombées en sont limitées, non comparables à celles d'un laboratoire pharmaceutique. Il faut donc être incitatif et, pour être incitatif envers les établissements thermaux et le corps médical, un forfait de prise en charge thermale pourrait être mis en place, modulé en fonction du budget consacré à la recherche médicale par les établissements thermaux et de l'intérêt porté par les médecins thermaux à la recherche faite dans leur propre station.

